

DECLARATION PREALABLE

Pour la réalisation d'aménagement de faible importance, nous vous rappelons que tous les travaux entraînant des changements doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès des services de la mairie.



Pour tous travaux déjà entrepris, merci de régulariser les travaux en mairie ou de déposer le formulaire en mairie

(<http://vosdroits.service-public.fr/N319.xhtml>)

VŒUX DU MAIRE

Je serai ravie de vous accueillir le vendredi 11 janvier à 18h30 à la salle polyvalente de Sainte Honoïne La Chardeironette pour la traditionnelle galette des rois - bonnes fêtes de fin d'année M. Bourel

ASSOCIATION LOISIRS & DECOUVERTES

A la suite de l'assemblée générale du 8 Novembre, l'association est à la recherche de bénévoles pour constituer un nouveau bureau. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Danielle LAIR au 06.43.24.45.89.

MAIRIE

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi : 15h30 à 18h30

Mardi & Mercredi : 14h00 à 17h00

Vendredi : 9h00 à 12h00

☎ : 02 31 78 80 14 Fax : 02 31 78 09 95

E-mail : herouvillette@wanadoo.fr



NOUVEAUTE « CLIINK »

La Communauté de Communes a installé un système appelé « **Cliink** » sur les colonnes d'apport du verre, ce système a pour but d'encourager le geste de tri du verre.

Comment ? En donnant des points aux usagers trieurs pour chaque bouteille, bocal, pot en verre déposé dans une colonne. Ces points étant échangeables contre des réductions chez les commerçants du territoire.

Où retirer la carte « Cliink » ?

- Accueil service Gestion des déchets (D27 à Périers-en-auge)
- Point Info 14 (rez-de-chaussée de la mairie de Merville-Franceville)

OU bien télécharger l'application Cliink sur son smartphone.



Comment ça marche ?

- Pour comptabiliser les points, il suffit de créer un compte « Cliink » et de se connecter à la colonne soit par une application soit en passant une carte.
- Quand vous porterez vos bouteilles en verre, vous constaterez que le conteneur est équipé d'une nouvelle collerette connectée qui, sur présentation de votre carte, comptabilise vos dépôts de bouteilles, bocaux ou pot en verre.
- Sur le site Cliink et l'application mobile, vous trouverez en fonction du nombre de points cumulés, les offres et promotions proposées par les commerçants partenaires.

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a permis de rendre hommage à toutes les victimes mortes sur les champs de bataille au nom de la défense du pays et des libertés. La commémoration a eu lieu en présence des enfants.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Tous les nouveaux habitants sont invités à venir en mairie pour s'inscrire sur les listes électorales AVANT le 31 Décembre 2018

Permanence exceptionnelle
le **Lundi 31 Décembre de 15h30 à 18h30**

Tous les administrés quittant la commune ou changeant d'adresse postale sont tenus de le signaler à la mairie.



BOURSES COMMUNALES



Vous avez la possibilité de faire une demande de bourse communale pour les enfants scolarisés au premier et second cycle et d'une bourse d'études supérieures.

Merci de bien vouloir nous apporter votre avis d'imposition ainsi qu'un RIB.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **31 décembre 2018**.

LES 1 AN DE L'AGENCE POSTALE



Après un an d'ouverture et dans l'objectif de satisfaire les administrés, nous aimerions recueillir votre avis.

A cet effet, un **questionnaire** est à votre disposition à l'agence postale.

Horaires : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h00-11h00
& le **Samedi : 8h45-11h45** (fermé le mercredi)

☎ : 02 31 82 30 12

SPECTACLE DE NOEL

La municipalité d'Hérouvillette invite les enfants des écoles maternelle et élémentaire au spectacle de Noël le : **Mardi 18 Décembre 2018** à la salle polyvalente de Sainte Honorine La Chardronnette.



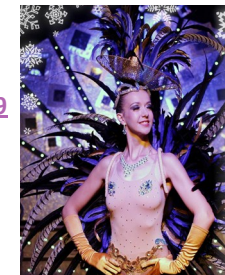
Distribution du goûter à 17h30 et fin du spectacle vers 19h00.

Le transport par la commune n'est pas assuré pour se rendre à la salle. Pensez au covoiturage. Si vous rencontrez des problèmes, veuillez contacter la mairie.

REPAS DES AINES

La commission des affaires sociales et l'ensemble des élus ont le plaisir d'inviter nos aînés le **Dimanche 10 Février 2019** au Cabaret « Le Moulin magique » à ARGENCES pour le déjeuner, suivi d'un spectacle.

Le transport est pris en charge par la commune.



A RETENIR

Samedi 2 Février 2019 :

Exposition des fouilles archéologiques trouvées lors des travaux de la déviation (les objets trouvés seront exposés) et sera suivie une conférence à la salle polyvalente.

